

La confiance  
ça se mérite

**Amundi**  
ASSET MANAGEMENT

Ceci est une communication  
publicitaire. Veuillez vous référer  
au prospectus et au Document  
d'informations clés (DIC) avant de  
prendre toute décision finale  
d'investissement.



## HYMNOS ISR

Fonds commun de placement (FCP) de droit français

## Donner du sens à son épargne



Support marketing

Document marketing promotionnel destiné aux clients particuliers.

- Hymnos ISR n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital.
- Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le fonds lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label.

# Hymnos ISR

Hymnos ISR est un fonds multi-actifs qui investit principalement sur les marchés européens au travers d'une approche socialement responsable et éthique.

Hymnos ISR n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital.<sup>1</sup>

1

## Une gestion active au profil de risque équilibré

- Un fonds principalement investi sur les marchés d'actions et d'obligations européennes, visant à délivrer une performance financière supérieure à son indice de référence, constitué à 50% d'actions européennes et à 50% d'obligations d'états et d'entreprises de la zone euro, sur un horizon de placement recommandé de 5 ans.
- Une gestion active, reposant d'une part sur une exposition aux marchés actions allant de 40% à 60% et d'autre part sur des axes diversification en dehors des marchés européens comme les actions internationales et les actions émergentes, permettant de chercher des opportunités d'investissement sur un univers plus large que celui de l'indice de référence.

2

## Un placement socialement responsable et éthique

- Une sélection de valeurs reposant sur la combinaison d'analyses financières et extra-financières, visant à investir sur des émetteurs offrant un potentiel en matière de croissance financière et un profil responsable au regard de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.
- Une politique d'exclusion stricte visant à exclure de l'univers d'investissement les émetteurs liés à des activités controversées, susceptibles de causer des dommages à l'homme et engendrer des coûts pour la société comme l'armement, l'alcool, le tabac, la pornographie ou les jeux de hasard.
- Une approche « Best-in-Class » permettant de privilégier les émetteurs bénéficiant des meilleures notations ESG (comprises entre A et D sur une échelle de A à G).
- La promotion de critères ESG au travers d'une amélioration significative de la note ESG globale du fonds par rapport à son univers d'investissement et une sélection d'émetteurs en portefeuille mieux disant en matière d'émissions de carbone et de respect des droits humains entre autres critères.

3

## Un fonds pionnier en matière d'investissement responsable

- Créé en 1989, le fonds Hymnos ISR affiche plus de 30 ans d'historique de performances.
- En outre, l'équipe de gestion bénéficie de l'ensemble des expertises d'Amundi en matière de gestion diversifiée et d'analyse ESG.

## Une approche d'investissement socialement responsable pour un objectif double



Intérêts  
économiques



Intérêt général

**Facteurs financiers**  
Valorisation  
Liquidité  
Rentabilité

+

**Facteurs ESG**  
Environnement  
Social  
Gouvernance

E

S

G

Amundi a mis en place une politique d'engagement forte qui vise, d'une part, à dialoguer avec les entreprises pour améliorer leurs pratiques ESG et d'autre part, à mieux intégrer leur exposition aux risques ESG.

1. Pour plus de détails sur la politique et l'objectif d'investissement du fonds ainsi que les risques, veuillez consulter le prospectus et le Document d'informations clés (DIC) d'Hymnos ISR. 2. 14% maximum en actions internationales (hors actions européennes) et couvertes du risque de change, dont 5% maximum en actions des marchés émergents.

# Amundi : le leader de la gestion d'actifs vous accompagne

Amundi est le premier asset manager européen en termes d'actifs sous gestion, et se classe dans le top 10 mondial<sup>1</sup>. Le Groupe gère désormais 1904 milliards d'euros<sup>2</sup> et compte six plateformes de gestion principales<sup>3</sup>. Fort d'une solide expérience de plus de 30 ans, Amundi propose une gamme complète de solutions conçues pour répondre aux attentes des investisseurs les plus exigeants.

1. Source IPE « Top 500 asset managers » publié en juin 2022 sur la base des encours sous gestion à fin décembre 2021.

2. Source : chiffres Amundi au 30/12/2022.

3. 6 centres d'investissement principaux : Boston, Dublin, Londres, Milan, Paris et Tokyo.

## Un acteur de référence en gestion diversifiée

**266**

milliards d'euros<sup>4</sup>  
d'encours en gestion  
diversifiée

**+150**

gérants expérimentés,  
appuyés par l'ensemble  
des équipes de recherche  
et d'analyse d'Amundi<sup>4</sup>

**+20**

ans d'historique en  
moyenne pour chacun  
des gérants<sup>4</sup>

4. Source : Amundi au 31/12/2022. Données fournies à titre indicatif uniquement.

### Risques

**Le fonds n'offre ni garantie, ni protection du capital initialement investi ; l'investisseur est exposé au risque de perte en capital.**

Autres risques liés au fonds :

- risque actions
- risque de taux
- risque de crédit
- risque de change
- risque lié aux investissements sur les titres émis par les pays émergents (accessoire)
- risque lié à l'utilisation de titres spéculatifs (haut rendement) (accessoire)
- risque de contrepartie
- risque de liquidité lié aux acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou contrats d'échange sur rendement global (TRS)
- risque juridique
- risque en matière de durabilité.

Pour une information complète sur les risques, veuillez vous référer au prospectus du fonds, disponible sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr)

### Avantages

- Une gestion diversifiée active au profil de risque équilibré visant à délivrer une performance supérieure à son indice de référence constitué de 50% d'actions européennes et de 50% d'obligations d'états et d'entreprises de la zone euro.
- Une approche d'investissement socialement responsable et éthique visant à sélectionner les émetteurs publics et privés offrant un potentiel de croissance et un profil responsable au regard de critères ESG.

# Caractéristiques principales

Hymnos ISR - P	
CODE ISIN	FR0007447891
Forme juridique	FCP de droit français
Affectation des résultats	Capitalisation et/ou distribution
Horizon minimum de placement recommandé	5 ans
Société de gestion	Amundi
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création du fonds	19 mai 1989
Devise de référence	Euro
PASSATION DES ORDRES	
Souscription minimum : 1 <sup>ère</sup> / ultérieures	1 millième part(s)/1 millième de part
Périodicité de calcul de la Valeur Liquidative (VL)	Quotidienne
Heure limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour avant 12h25

## Que va me coûter cet investissement ?

Pour obtenir des informations sur les frais liés à un investissement dans ce fonds, veuillez-vous référer au [DIC](#). La personne qui vous conseille ou vend ce produit peut vous facturer d'autres frais.

## Quels sont les risques ?

L'indicateur synthétique de risque (SRI) correspond au niveau de risque du fonds ; il figure dans le DIC et peut évoluer dans le temps. Il est déterminé sur une échelle de 1 à 7 (1 correspondant au risque le plus faible et 7 le plus élevé). Le niveau de risque le plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus d'Hymnos ISR.



## Classification SFDR\*



Ce fonds intègre des critères ESG dans son processus d'investissement. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à [l'Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [Amundi France Particuliers](#), la [Politique](#) d'Investissement Responsable d'Amundi et la [Déclaration](#) du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le fonds visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du fonds.**

\* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

## Avertissement

**Investir comporte des risques.** Ce document est un support marketing. Veuillez vous référer au prospectus et au Document d'informations clés (DIC) du fonds avant d'envisager d'investir dans le fonds. Le présent document contient des informations concernant Hymnos ISR agréé aux fins de distribution/commercialisation au public et enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en France (FR0007447891- P). La société de gestion du fonds est Amundi Asset Management, 91-93 Boulevard Pasteur, 75015 Paris. Le prospectus du fonds, ainsi que le Document d'informations clés sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement au siège social de la société de gestion ou à l'adresse [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr) ou, pour les fonds luxembourgeois, à l'adresse [www.amundi.lu](http://www.amundi.lu) ou auprès de l'adresse de correspondance centralisée d'Amundi Funds SICAV et Amundi Index Solutions : CACEIS Bank SA, 1-3, place Valhubert -75013 Paris, France et pour la SICAV First Eagle : Société Générale S.A., 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris, France. Ce document revêt un caractère purement informatif. Il ne s'agit pas d'une recommandation ni d'une analyse ou d'un conseil de nature financière et il ne tient pas lieu de sollicitation, d'invitation ou d'offre à acheter ou à vendre le fonds dans un quelconque territoire où une telle offre, sollicitation ou invitation serait contraire à la loi. Les présentes informations ne sont pas autorisées à être distribuées aux États-Unis et dans ses territoires et possessions, ni à toute personne américaine (« U.S. Person ») au sens de la définition du prospectus des fonds, et ne constituent pas une offre d'achat ni une sollicitation d'une quelconque offre d'achat de titres ou de services. Le fonds n'a pas été enregistré aux États-Unis selon la Loi sur les sociétés d'investissement (Investment Company Act) de 1940 et les parts du fonds ne sont pas enregistrées aux États-Unis selon la Loi sur les titres (Securities Act) de 1933. De ce fait, ce document est destiné à être distribué ou utilisé uniquement dans les juridictions où cela est autorisé et aux personnes qui peuvent en disposer sans enfreindre les exigences légales ou réglementaires applicables, ou qui exigeraient l'enregistrement d'Amundi ou de ses filiales dans ces pays. Investir comporte des risques. La performance passée n'est pas une garantie ni un indicateur des résultats futurs. La performance d'investissement et la valeur du principal d'un investissement dans le fonds peuvent varier à la hausse comme à la baisse et peuvent causer la perte des sommes initialement investies. Avant de prendre une décision d'investissement, chacun est tenu de demander l'avis d'un professionnel afin de déterminer si le placement envisagé est approprié et quels sont les risques qu'il véhicule. Il revient aux investisseurs de lire la documentation légale en vigueur, tout particulièrement le prospectus du fonds. Les souscriptions au fonds ne pourront être acceptées que sur le fondement du dernier prospectus et/ou document d'informations clés pour l'investisseur. Un résumé des informations relatives aux droits des investisseurs et aux mécanismes de recours collectif est disponible en anglais sur la page réglementation à l'adresse <https://about.amundi.com/Metanav-Footer/Footer/Quick-Links/Legal-documentation>. Les informations sur les aspects liés à la durabilité sont disponibles à l'adresse <https://about.amundi.com/Metanav-Footer/Footer/Quick-Links/Legal-documentation>. Veuillez noter que la société de gestion peut dénotifier les dispositions prises pour la commercialisation des parts/actions du Fonds dans un État membre de l'UE pour lequel elle a fait une notification. Sauf indication contraire, les informations contenues dans ce document sont valables à mai 2023. Le présent document repose sur des sources qu'Amundi considère comme fiables au moment de la publication. Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. Amundi n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'autorisation écrite préalable d'Amundi. Date de publication : mai 2023.

Toutes les marques et logos éventuels utilisés à des fins d'illustration dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Amundi Asset Management, Société par actions simplifiée au capital social de 1 143 615 555 euros

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036

Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France

Adresse postale : 91-93, boulevard Pasteur 75015 - France - Tél. +33 (0)1 76 33 30 30

Siren : 437 574 452 RCS Paris - Siret : 43757445200029 - Code APE : 6630 Z - N° Identification TVA : FR58437574452

Support marketing